

NÉPAL

Le peuple doit être autorisé à exercer ses droits

Index AI : ASA 31/007/2006

ÉFAI

Mercredi 1^{er} février 2006

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International appelle le roi Gyanendra du Népal à prendre des mesures immédiates allant dans le sens de son attachement total proclamé aux principes des droits humains et à faire suivre d'effets son discours sur le droit du peuple à exercer ses droits démocratiques de manière pacifique. Le roi a tenu ces propos ce mercredi 1^{er} février, lors de la proclamation à la nation prononcée à l'occasion de l'anniversaire de sa prise de pouvoir le 1^{er} février 2005.

Pour que ces déclarations deviennent réalité, le gouvernement doit remettre en liberté, sans délai et sans condition, toutes les personnes interpellées pour avoir exercé leurs droits de façon pacifique lors du mouvement de répression qui a frappé l'opposition politique ces deux dernières semaines.

Selon des estimations fiables, plus de 1 350 personnes ont été arrêtées depuis le 19 janvier pour avoir organisé des manifestations politiques ou y avoir participé. Parmi elles, au moins 888 seraient toujours en détention. La majorité des personnes interpellées étaient des manifestants non-violents – on compte parmi eux des militants de la paix bien connus comme Krishna Pahadi, Mathura Shrestha et Devendra Raj Panday.

Presque toute l'attention étant concentrée sur ce qui se passe dans la vallée de Katmandou, on craint que les forces de sécurité des districts reculés n'agissent hors de tout contrôle. Le 1^{er} février par exemple, des militants locaux ont signalés que sur 54 personnes arrêtées lors d'un rassemblement dans la ville de Birendranagar, à l'ouest du pays, dans le district de Surkhet, 20 avaient été blessées, certaines gravement, par des membres des forces de sécurité. Les forces de sécurité auraient frappé les manifestants à coups de pieds et de matraques, même après leur interpellation. Les forces de sécurité auraient également lancé à 15 reprises des grenades de gaz lacrymogène, tiré en l'air et jeté des pierres sur les manifestants à partir des toits où elles avaient pris position – toutes choses qui ont contribué à créer une atmosphère de panique.

Amnesty International appelle le gouvernement à enquêter dans les meilleurs délais sur toutes les allégations de recours à une force excessive pour contrôler les manifestations.

En outre, le gouvernement doit lever les restrictions sur les libertés de réunion, d'association et d'expression, imposées par toute une série d'ordonnances royales et de règlements bureaucratiques après le renvoi du gouvernement par le roi Gyanendra il y a un an et sa prise de contrôle directe de tout le pouvoir.

Les restrictions apportées aux droits civils et politiques ont rendu de plus en plus difficile le travail de surveillance sur le terrain des défenseurs des droits humains – des journalistes notamment, masquant ainsi la gravité des atteintes aux droits humains perpétrées dans le cadre du conflit armé en cours depuis dix ans au Népal entre les forces de sécurité et le parti communiste népalais (maoïste). ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>